

Rapport d'activité 2006



SENS®

Bring back ... makes SENS

Sommaire



Avant-propos du président	3
Temps forts de l'année 2006	4
– Le système de récupération SENS a le vent en poupe	4
– La formation, garante d'un avenir de qualité	4
– Projet «Analyse du panier-type»: premiers résultats	8
– Star du recyclage 2006	11
Collaboration avec l'Europe: conférence du WEEE Forum à Dublin en novembre 2006	12
Perspectives d'avenir: système en voie d'optimisation et de développement	13
Fonds TAR petits électroménagers	14
Fonds TAR gros électroménagers	15
Fonds TAR jouets	16
Fonds TAR outils et appareils de bricolage, de jardinage et de loisirs	17
Bilan et compte d'exploitation SENS 2006	18
Rapport de l'organe de révision	20
SENS interne	21
– Membres fondateurs, conseil de fondation, agence principale et agences externes	21
– Commission TAR et commission d'experts «Récupération»	22
Remerciements	23
Qui participe?	24
– Fabricants, importateurs, associations de branche, organisations commerciales	24
– Récupérateurs, ateliers de démontage et transporteurs	28
Impressum / contact	29

Avant-propos du président



La force de la simplicité

De temps en temps, cela ne fait pas de mal d'aller jeter un coup d'œil à ce que les autres font. C'est que les Etats de l'Union européenne, comme tous les pays industrialisés dont la Suisse, sont confrontés aux mêmes problèmes de récupération des appareils électriques ou électroniques. En nous comparant aux meilleurs d'entre eux – et seulement ce faisant – nous réussissons à améliorer nos prestations. A cet effet, il existe une plateforme remarquable: le WEEE Forum, organe mis sur pied par l'association des exploitants européens de systèmes de récupération d'appareils électriques ou électroniques. Ce forum, dans lequel la Fondation SENS s'est engagée dès sa naissance, permet aux responsables de partager périodiquement leurs réflexions et leurs expériences. Il est aussi le creuset des nouvelles normes européennes de recyclage, le centre de développement de systèmes unifiés de suivi et l'organe de rédaction de rapports sur le sujet. La participation à ce forum nous permet d'affiner nos réflexions et d'améliorer notre propre système par une meilleure connaissance des facteurs pertinents et des mécanismes qui les sous-tendent.

De tous les pays européens, la Suisse dispose de la législation la plus épurée sur la récupération des appareils électriques ou électroniques. L'OREA (ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques) ne fait que huit pages à peine; à ce titre, elle est vraiment une législation exemplaire. En mettant au point notre système SENS-online, nous avons développé une solution informatique globale permettant tout à la fois d'administrer le prélèvement des taxes anticipées de recyclage (TAR), d'organiser la remise des appareils électriques hors

d'usage, de contrôler la facturation des prestations, de gérer la qualité des processus et de rémunérer les prestations de récupération; bref, nous maîtrisons la filière de bout en bout. Notre système SENS-online peut tenir fièrement son rang dans le concert des pays européens: il n'a rien à leur envier sur le plan de son efficacité, de ses prestations ou de sa flexibilité, modèle pour l'avenir.

Mais toutes ces qualités n'expliquent pas, à elles seules, le succès rencontré par ce système. La clé de cette réussite réside dans le fait que cette simplicité a su convaincre les fabricants, les importateurs, les grands distributeurs, les chaînes spécialisées ainsi que les commerces spécialisés et de détail. Tous ceux-là utilisent le système créé et géré par la Fondation SENS, témoignant – depuis maintenant près de quatre ans – de la grande confiance qu'ils lui accordent.

Toutes les données convergent: l'année 2006 est le meilleur crû des 17 années d'existence de la Fondation SENS. Cela ne doit pas nous faire oublier d'aller de l'avant: de nouveaux défis nous attendent ces prochaines années. Nous avons donc retroussé nos manches et entrepris une vérification approfondie du système SENS, sous toutes ses coutures. Et que la musique commence... (sur l'air de Bring back...)

Andreas Röthlisberger

Président du Conseil de fondation

Temps forts de l'année 2006



Le système de récupération SENS a le vent en poupe

Quantités: en 2006, les Suisses ont fait recycler 98 700 tonnes (2005: 82 500 t) d'appareils électriques ou électroniques à travers les filières SENS et SWICO. Ces appareils ont tous été traités de manière à respecter l'environnement. Le système de récupération SENS a vu sa part augmenter de 10 497 tonnes d'appareils (petits électroménagers, gros électroménagers, outils de bricolage, de jardinage et de loisirs, jouets, luminaires et sources lumineuses) et s'établir à 53 400 tonnes, ce qui représente une augmentation de 24 %. Avec 13 kg d'appareils récupérés par habitant et par an (dont 7,11 kg dans le système SENS), la Suisse est ainsi championne de la récupération sur le plan international (4 kg de plus par rapport aux seuils de récupération fixés par l'Union européenne).

Contrats d'adhésion: bien que la TAR pour les petits appareils ait été abaissée de 35 à 50 % au 1^{er} janvier 2006, ses recettes se sont à nouveau montées à plus de 50 millions de francs. La raison de cette évolution est que le nombre de contrats d'adhésion conclus avec des fabricants ou des importateurs a augmenté de 22 %, passant de 384 à 467.

Coûts de récupération: suite à l'importante augmentation des quantités d'appareils traités et à l'introduction de l'analyse du panier-type, il a été possible de rationaliser le travail des récupérateurs, permettant, à mi-année, de faire baisser de 15 % le montant au kg de leurs rétributions.

La formation, garante d'un avenir de qualité

Maintenir un système de récupération à un haut niveau de qualité nécessite une solide formation de tous les partenaires; il faut que tous sachent comment respecter les prescriptions et satisfaire aux exigences. Il s'agit donc d'organiser la formation et le perfectionnement de manière continue. En 2006, la Fondation SENS s'est concentrée sur les deux domaines suivants:

- cours de formation continue pour les collaborateurs des centres de collecte,
- conseils aux écoles primaires et secondaires, aux écoles professionnelles ainsi qu'aux communes, en finançant les activités d'organismes tels que la Fondation suisse pour la pratique environnementale (Pusch) et SwissRecycling.



Formation des collaborateurs des centres de collecte

Bonnes notions, bonnes prestations

Tout employé d'un centre de collecte chargé de l'acceptation des déchets doit connaître les bases de l'activité de collecte et de tri des appareils électriques ou électroniques. Si le projet Analyse du panier-type a permis de simplifier en 2006 le travail de tri des appareils SENS dans les centres de collecte, les deux nouvelles gammes d'appareils admises dans le système, à savoir les sources lumineuses et les luminaires, ont parfois entraîné d'importantes difficultés sur le plan de la réception, du tri ou du stockage de ces objets. C'est ainsi qu'aujourd'hui, un centre de collecte offre à nouveau cinq types de conteneurs différents pour les appareils ou objets récupérés sous l'égide de SENS; il s'agit de veiller au grain pour qu'ils soient remplis correctement. Depuis le printemps 2006, la Fondation SENS organise des cours de formation continue pour les collaborateurs de ses centres de collecte, afin de leur permettre de maintenir leurs connaissances à jour ou de développer leurs compétences, mais aussi dans le but de récolter directement leurs observations et de prendre note de leurs besoins. Dispensés dans plus de la moitié des centres de collecte SENS, les 19 cours organisés ont permis à quelque 250 collaborateurs (responsables, surveillants de centres, employés en charge de l'acceptation et du tri) de s'informer sur le système SENS et les directives régissant les activités de collecte des appareils SENS. Plus précisément, les sujets abordés étaient les structures d'organisation de la fondation, la manière d'aménager un centre et la marche à suivre correcte à toutes les étapes de l'exploitation d'un centre (de la réception des appareils jusqu'à leur remise à un récupérateur SENS).

D'après les nombreuses remarques positives faites par les participants, l'offre de formation a été très bien accueillie. Mis à part les renseignements obtenus sur le

système SENS lui-même, les participants ont aussi beaucoup apprécié de se rencontrer entre pairs pour partager leurs expériences. Naturellement, ces échanges débordaient parfois du strict sujet des appareils SENS; certains participants sont ainsi rentrés chez eux avec de bons trucs dans leur valise, même sur la récupération d'autres matériaux que ceux traités par SENS. Pour le responsable des centres de collecte de la Fondation SENS, les cours étaient aussi l'occasion de drainer des informations de première main concernant la situation régnant sur le terrain. Les observations ainsi récoltées ont permis de mieux identifier les difficultés concrètes rencontrées, ce qui a permis à la Fondation SENS d'apporter déjà quelques améliorations substantielles au système de récupération au cours des deux années passées. L'une d'elles mérite d'être rappelée ici: la suppression, dans les centres de collecte, des listes d'acceptation pour les appareils SENS.

En résumé, les cours organisés par SENS ont été très appréciés; ils ont permis d'améliorer la communication entre la Fondation SENS et les centres de collecte ainsi que de compléter les connaissances des participants sur les activités de SENS et sur les modalités de fonctionnement du système de récupération. Nous avons également constaté une amélioration dans la manière de collecter et de trier les marchandises SENS. La fondation va donc poursuivre, ces prochaines années, ses activités de formation continue destinées aux collaborateurs des centres de collecte, et ce, dans les trois langues nationales.

Temps forts de l'année 2006



Soutien aux activités éducatives de Pusch

Depuis de nombreuses années, SENS accorde un soutien financier pour des projets éducatifs importants mis en place par Pusch. Il s'agit de cours ou d'actions, ainsi que de documents et autres supports destinés à apprendre comment traiter les déchets.

Apprendre à trier les déchets

Enseigner aux enfants et aux adolescents comment trier les déchets, sensibiliser à travers eux concrètement le grand public à cette problématique, voilà une méthode qui a fait ses preuves. C'est ainsi que les élèves des écoles enfantines, ainsi que ceux des 2^e, 5^e et 8^e années apprennent à répondre aux questions suivantes: quels déchets doit-on jeter à la poubelle, quels déchets ne doivent pas l'être? Qu'advient-il du sac poubelle? Où finit-il et comment est-il traité? Que faire de nos déchets lorsque nous sommes en excursion ou en déplacement? Qu'advient-il des matières

issues des déchets récoltés séparément? Comment réduire la quantité de déchets produits? Ces questions sont toutes traitées de manière ludique en fonction de l'âge des élèves.

Les cours donnés concernent pour l'instant sept cantons (totalisant 1,9 million d'habitants); il est prévu d'étoffer l'offre éducative durant les prochaines années. Annuellement, ce sont plus de 2400 cours qui sont organisés dans les écoles, ainsi dispensés à près de 50 000 écoliers. Les cours offerts par Pusch sont financés grâce aux taxes communales sur les déchets. Pour compléter ces cours, d'autres supports didactiques sont proposés aux enseignants, qui sont financés par des organismes externes, notamment la Fondation SENS (vous trouverez plus d'informations à ce sujet à l'adresse www.abfallunterricht.ch; site en allemand uniquement).



Journée d'action «Chasse au trésor»

Préserver les ressources, diminuer la quantité de déchets, récupérer les matières valorisables, faire recycler les déchets correctement au lieu de les jeter inconsidérément, tels sont les messages que la campagne annuelle «Chasse au trésor» vise à transmettre à la population. En mai 2006, quelque 300 communes ou entreprises ont ainsi organisé diverses actions: journées de reprise des déchets, bourses d'échange, parcours de recyclage, visites guidées d'installations d'incinération ou de recyclage, journées de ramassage des déchets sauvages («coups de balai») et manifestations informatives spécialement destinées aux migrants (informations complémentaires à l'adresse www.chasseautresor.ch).

Cours de base à l'intention des communes et des centres de collecte

SENS soutient également les formations que Pusch propose aux communes. Il s'agit, par exemple, de cours de perfectionnement d'un ou de deux jours en matière de protection de l'environnement. Axés sur la pratique, ces cours s'adressent essentiellement aux services publics s'occupant de questions environnementales ou exerçant des activités en lien avec l'environnement.

Cycles de vie des produits

La récupération et le traitement d'un produit devenu déchet ne constitue qu'une infime partie de son cycle de vie. Or les plus grandes atteintes à l'environnement sont produites au moment de sa fabrication ainsi que de son utilisation. Pusch essaie de faire connaître le cycle de vie des produits, afin de mieux saisir les tenants et les aboutissants d'un produit qui devient déchet. Elle veut démontrer la nécessité d'adopter une attitude de consommation préservant les ressources et de recycler correctement les déchets. Pour ce faire, divers supports sont utilisés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

Les **fiches d'information** fournissent aux enseignants des informations de base et constituent pour les écoliers des documents de référence en vue de leurs recherches sur la préservation des ressources et leur utilisation dans le cycle de vie des produits; ces fiches peuvent être téléchargées à l'adresse: www.environnement-pratique.ch/publications.

Le parcours intitulé «**Dem Kupfer auf der Spur**» («**Sur la piste du cuivre**») permet aux visiteurs de découvrir de manière ludique et édifiante le cycle de vie du cuivre, métal que l'on retrouve notamment souvent dans les appareils électriques ou électroniques. Comprenant huit panneaux d'information, il incite les consommateurs à traiter de manière avisée les déchets contenant cette matière première précieuse (des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse www.aktionstag.ch/parcours.html; site en allemand uniquement).

Temps forts de l'année 2006



Projet «Analyse du panier-type»: premiers résultats

La récupération et le traitement de presque tous les appareils électriques ou électroniques soumis à l'OREA sont aujourd'hui financés par les TAR. Celles-ci sont ensuite versées dans différents fonds TAR créés par les branches en fonction des catégories d'appareils récupérés. En vue de rémunérer équitablement les prestations de récupération sur la base des fonds TAR spécifiques, ainsi que de modifier et piloter le système de manière ciblée, SENS a mis en place un système de suivi des lots d'appareils appelé «analyse du panier-type» (abrégié en allemand WKA).

Après une phase pilote couronnée de succès en 2005, l'analyse du panier-type a été lancée au début 2006 comme projet de gestion stratégique mené de manière continue ces prochaines années. Le principal but visé est d'obtenir des résultats qui permettent

- d'identifier les coûts de récupération pour les différentes catégories d'appareils définies pour la WKA et de les couvrir par les fonds TAR corrects, selon une clé de répartition proportionnelle;
- d'analyser plus précisément chaque catégorie et sous-catégorie d'appareils électriques ou électroniques intégrées dans le système SENS, ou devant encore l'être;
- de suivre plus aisément l'évolution des quantités d'appareils électriques ou électroniques restitués;
- de comparer les résultats ou données collectés avec ceux obtenus dans d'autres pays ainsi que d'étendre la collaboration entre pays en matière de récupération des déchets.

L'analyse du panier-type comprend les étapes suivantes:

Echantillonnage: parmi le flux de marchandises relevant du système SENS réceptionnées par le récupérateur, certaines palettes de petits appareils électriques sont choisies de manière aléatoire et ensuite analysées.

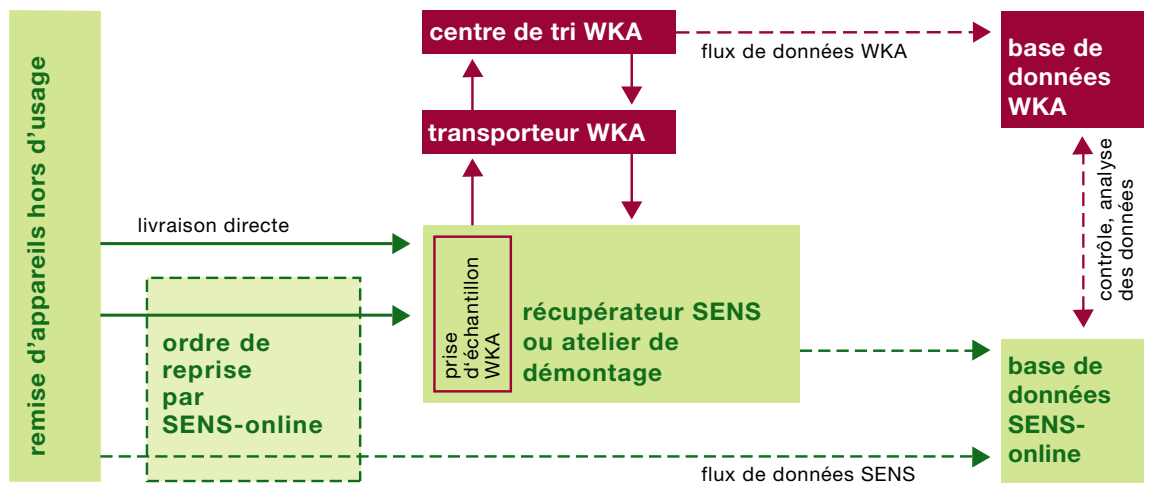
Transport: les marchandises sélectionnées pour l'analyse sont amenées à deux entreprises de tri spécialement mandatées pour ce projet; les appareils triés sont ensuite réacheminés chez le récupérateur, en vue d'un traitement respectueux de l'environnement.

Tri: triés manuellement, les appareils des échantillons sont répartis selon les différentes catégories établies pour l'analyse du panier-type et pesés avec précision.

Exploitation des résultats de l'analyse du panier-type: les données résultant de cette analyse sont enregistrées dans une base de données; il est donc possible d'en tirer différents enseignements, qui, à leur tour, permettent de réorienter les stratégies ou de proposer des mesures d'amélioration. Cela donne la possibilité, par exemple, de reconstituer le flux des matériaux récupérés dans la filière SENS en fonction de leur origine ou en fonction d'un récupérateur particulier.

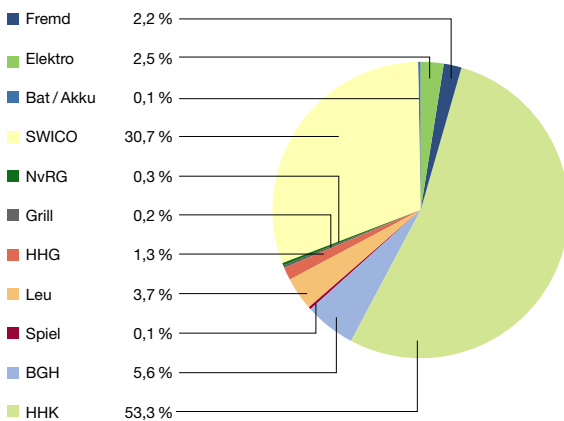


Organisation de l'analyse du panier-type





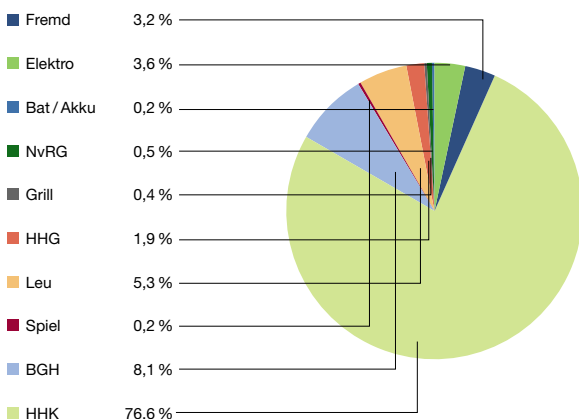
Répartition des échantillons par catégories d'appareils (y c. matériel SWICO ayant transité par le système de récupération SENS)



Abréviations

HHK:	petits électroménagers	Grill:	grils (électriques, à gaz ou au charbon)
BGH:	outils et app. de bricolage, jardinage et loisirs	NvRG:	appareils non soumis à la TAR
Spiel:	jouets avec comp. électriques ou électroniques	Bat/Akku:	pile et accumulateurs
Leu:	sources lumineuses (ampoules économiques, tubes fluorescents) et luminaires	SWICO:	électronique de loisirs ou de bureau
HHG:	gros électroménagers	Elektro:	gros appareils électriques (p. ex. industriels)
		Fremd:	appareils ne relevant pas du système SENS

Répartition des échantillons par catégories d'appareils (sans matériel SWICO)



Résultats de l'analyse du panier-type en 2006

L'un des résultats les plus importants que cette analyse permet d'obtenir est la répartition des marchandises prélevées auprès de chaque récupérateur selon les différentes catégories de tri prédéterminées. Les graphiques ci-dessous indiquent les proportions des différentes catégories de petits appareils électriques ou électroniques qui ont été récupérés dans le système SENS. N'y figurent pas les gros électroménagers, les réfrigérateurs, les congélateurs et les appareils de climatisation.

Le système de récupération SENS comprend également une proportion de 30 % d'appareils SWICO (cf. premier graphique). Cela est dû au fait que, chez certains remettants qui gèrent un gros volume d'appareils, les deux filières SENS et SWICO coopèrent. Pour simplifier la gestion des flux, ces partenaires peuvent donc mélanger les appareils SENS et SWICO.

Pour pouvoir répartir correctement les catégories d'appareils sur les fonds TAR attendant aux différentes branches, il est nécessaire préalablement de soustraire du flux des appareils SENS les appareils relevant de SWICO. La répartition illustrée dans le second graphique indique les proportions des différentes catégories d'appareils SENS, une fois soustrait le matériel SWICO. Ces taux sont déterminants pour définir les coûts de récupération des différentes branches, en les attribuant aux fonds TAR appropriés.

Temps forts de l'année 2006



Star du recyclage 2006

Après la première année d'application de l'analyse du panier-type, il est possible de tirer les deux conclusions principales suivantes:

1. La méthode de l'analyse du panier-type est plus précise que les indications de tri des récupérateurs utilisées précédemment. Ainsi, la répartition sur les différents fonds TAR est plus fiable.
2. Certes, l'analyse du panier-type est un projet complexe, qui a nécessité la participation de deux centres de tri et d'un spécialiste en logistique. Elle a cependant permis de simplifier grandement la gestion des flux: le conditionnement est plus aisé pour les remettants et les centres de collecte; les récupérateurs peuvent mieux suivre l'entrée des marchandises. Ainsi, il n'est plus nécessaire d'indemniser les récupérateurs pour des prestations de tri, ce qui permet d'économiser 2,5 millions de francs sur les fonds TAR.

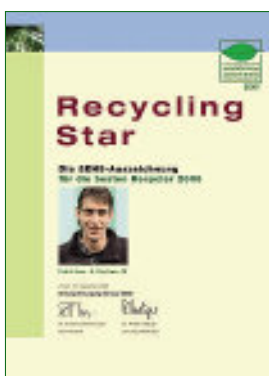
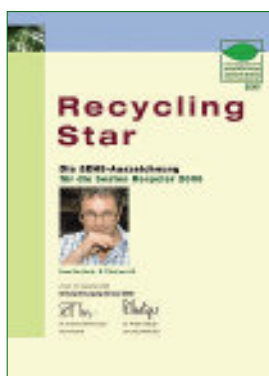
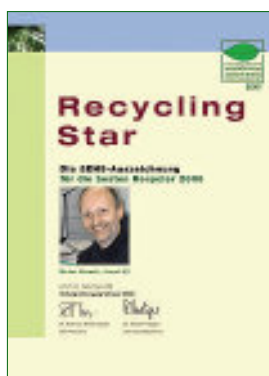
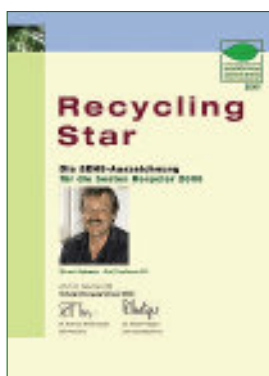
Une nouvelle étoile est née: c'est avec grand plaisir que SENS a décerné à quatre collaborateurs d'entreprises de récupération le titre de «Star du recyclage» – une première en Suisse. Les collaborateurs décorés (Werner Nydegger de Karl Kaufmann AG, Hans Burkhard et Patrik Ganz de E. Flückiger AG, et Markus Stengele de Immark AG) se distinguent par leur volonté de faire toujours mieux que les autres, notamment dans les domaines suivants: qualité des prestations de récupération, niveau des connaissances techniques (notamment en chimie), qualité des preuves exigées lors des contrôles, et motivation de l'équipe de recyclage. La branche dans son ensemble peut ainsi se mesurer à l'aune de ces étoiles. SENS tient à remercier ici tout particulièrement les «Stars du recyclage», car leur engagement sert de modèle en matière de protection de l'environnement, pour les générations d'aujourd'hui comme celles de demain. La prix «Star du recyclage» sera distribué chaque année.

Werner Nydegger

Markus Stengele

Hans Burkhard

Patrik Ganz



Collaboration avec l'Europe



Conférence du WEEE Forum à Dublin en novembre 2006

A quoi servent lois, objectifs, prescriptions, directives, exigences ou normes si personne n'en contrôle l'application? Et quel sens a tout ce travail si les prestations des récupérateurs ne sont pas évaluées et ne font pas l'objet de rapports suivant les mêmes méthodes? L'Europe a répondu à ces questions en fondant le WEEE Forum en avril 2002. Huit membres fondateurs, représentant les associations nationales de fabricants, portèrent cette plateforme d'échanges sur les fonds baptismaux; SENS était parmi eux. Aujourd'hui, le WEEE Forum réunit 38 membres provenant de 23 pays européens. Il leur permet d'échanger des idées et de partager leurs expériences. Le WEEE Forum apporte donc la preuve qu'un système de récupération collectif représente la solution la plus avantageuse pour faire appliquer les prescriptions légales jusque dans les régions les plus reculées. En particulier, il définit les règles du jeu qu'appliqueront les arbitres sur la scène européenne occupée par les récupérateurs. Il met aussi au point les instruments de contrôle garantissant une récupération des appareils électriques ou électroniques conforme aux prescriptions en matière de protection de l'environnement. Quatre ans plus tard, le président Filip Geerts pouvait ouvrir la conférence du WEEE Forum de novembre 2006 en ces termes: «Le seul moyen d'améliorer les prestations d'élimination, et donc de protéger l'environnement de manière durable, est de mettre au point des normes européennes strictes, identiques pour tous les pays. Les membres de ce forum l'ont fait: ils ont accumulé le savoir-faire nécessaire et l'ont élevé au rang d'une pratique uniformément admise.»

Lors de cette conférence, les représentants de SENS étaient chargés d'animer des discussions autour des thèmes suivants: garantie de la qualité, contrôles, systèmes de suivi et de rédaction de rapports, analyse du panier-type et responsabilité accrue des fabricants et des importateurs. C'est ainsi que nous avons pu montrer quelles étaient nos principales compétences, car nous maîtrisons ces sujets de bout en bout.

Perspectives d'avenir



Système en voie d'optimisation et de développement

L'année 2005 marquait l'anniversaire des quinze ans d'existence du système de récupération SENS. L'année 2006, quant à elle, a été placée sous le signe de la consolidation: analyse des acquis et modification du système en fonction des défis à venir. Nous avons décortiqué tous les processus et les mécanismes du système de récupération au cours d'ateliers, de séances spéciales ou de rondes de réflexion. Etaient associés à cette analyse les parties prenantes (fabricants et importateurs, chaînes spécialisées, grands distributeurs, commerçants, représentants des pouvoirs publics) et les prestataires de services (centres de collecte, transporteurs et récupérateurs), auxquels se sont joints nos auditeurs. Cette réflexion a permis de dégager des objectifs et des mesures nombreuses et diverses portant conséquence à court, moyen ou long terme, comme, par exemple:

- Tarifs adaptés au marché: les coûts de récupération devraient baisser et leur évolution être indexée à l'indice d'augmentation du coût de la vie.
- Libre choix du partenaire de récupération: il convient que les remettants d'appareils hors d'usage conservent le libre choix du récupérateur, à condition que celui-ci ait conclu un accord avec la Fondation SENS.
- Système ouvert: SENS veut continuer à exploiter un système de récupération transparent basé sur le principe suivant: libre marché lorsque cela est possible, intervention lorsque cela est nécessaire.
- Respect de la législation: grâce au soutien offert par la Fondation SENS, les fabricants et importateurs, les grands distributeurs, les chaînes spécialisées et les commerçants doivent toujours être à même de respecter sans difficulté les prescriptions légales.
- Efficacité sur le plan écologique: des systèmes de récompenses doivent être mis en place pour inciter à la dépollution, au recyclage et à d'autres formes de valorisation, des systèmes de récompenses doivent être mis en place pour inciter à la dépollution, au recyclage et à d'autres formes de valorisation, ainsi que pour garantir une amélioration continue des prestations de récupération
- «Récupération assurée!»: les contrôles exigeants des experts du TK-SENS visent toujours à assurer la qualité des prestations de récupération.

Sur la base de ces lignes directrices, le système suisse sera remanié en 2007, ce qui permettra de travailler avec le nouveau système mis à jour dès le 1^{er} janvier 2008.

Fonds TAR petits électroménagers



Fonds TAR petits électroménagers	31.12.2006	31.12.2005
Recettes		
TAR petits électroménagers	8 234 415,66	12 673 870,40
Charges		
Rétribution des centres de collecte pour les petits électroménagers	697 267,15	573 782,55
Rétribution des transporteurs pour les petits électroménagers	1 363 784,26	1 183 626,69
Rétribution des récupérateurs pour les petits électroménagers	5 409 827,91	5 166 355,65
Compensation au fonds TAR pour piles / accumulateurs	150 000,00	150 000,00
Dédommagement général fabricants, importateurs et org. commerciales	267 019,13	488 832,44
Total des charges de récupération	7 887 898,45	7 562 597,33
Excédent sur les petits électroménagers	346 517,21	5 111 273,07
Contribution aux frais d'administration de SENS	231 876,61	517 198,17
Provision pour future récupération d'appareils	114 640,60	4 594 074,90
Fonds TAR petits électroménagers au 31.12.2005	13 396 680,54	
Augmentation en 2006	114 640,60	
Fonds TAR petits électroménagers au 31.12.2006	13 511 321,14	

Note explicative relative au fonds TAR petits électroménagers

En concluant 62 nouveaux contrats, SENS a fait passer ses membres à 301 fabricants et importateurs en 2006 (2005: 239). Cela explique en partie que le bilan des fonds TAR soit équilibré, alors même qu'une réduction de la taxe de 50 % a été consentie pour certaines catégories d'appareils au 1^{er} janvier 2006. Par ailleurs, l'introduction de l'analyse du panier-type (cf. chapitre

concerné) a permis de réduire de 20 % les coûts de récupération. Il s'ensuit que les dépenses n'ont augmenté que de 300 000 francs, alors que la quantité d'appareils récupérés a progressé de 18 %. Il a donc été possible de ne plus élever la dotation du fonds TAR, comme le demande la commission TAR.

Fonds TAR gros électroménagers



Fonds TAR gros électroménagers	31. 12. 2006	31. 12. 2005
Recettes		
TAR gros électroménagers	35 076 048,85	32 880 702,45
Charges		
Rétribution des centres de collecte pour les gros électroménagers	4 138 124,00	3 826 920,00
Rétribution des transporteurs pour les gros électroménagers	7 562 092,28	7 548 189,03
Rétribution des récupérateurs pour les gros électroménagers	4 849 220,95	4 676 236,00
Rétribution des récupérateurs pour les appareils de réfrigération, de congélation et de climatisation	10 045 805,00	9 795 458,00
Dédommagement général fabricants, importateurs et org. commerciales	1 137 418,48	1 050 637,12
Total des charges de récupération	27 732 660,71	26 897 440,15
Excédent sur les gros électroménagers	7 343 388,14	5 983 262,30
Contribution aux frais d'administration de SENS	987 722,22	1 348 833,98
Provision pour future récupération d'appareils	6 355 665,92	4 634 428,32
Fonds TAR gros électroménagers au 31.12. 2005	15 635 943,00	
Augmentation en 2006	6 355 665,92	
Fonds TAR gros électroménagers au 31.12. 2006	21 991 608,92	

Note explicative relative au fonds TAR gros électroménagers

Le fonds TAR gros électroménagers a accueilli deux nouvelles catégories d'appareils: les réfrigérateurs professionnels et les congélateurs professionnels. Des contrats ad hoc ont été conclus avec les fabricants et les importateurs concernés. Une TAR spécifique couvre donc aussi les frais de récupération et de traitement de ces types d'appareils. Les recettes de la TAR sont en légère hausse (+ 6,6 %). Les dépenses n'ont augmenté que de 3 %, alors que la quantité d'appareils récupérés croissait, elle, de 23 %. La raison de cette faible croissance tient au fait qu'au 1^{er} juillet 2006,

une réduction de la TAR a été consentie, variant dans une fourchette de 10 à 15 % selon le type d'appareils. Les objectifs fixés par la commission TAR ont donc été atteints. En effet, la réserve dite «provision pour future récupération d'appareils» (c.-à-d. qui ne sont pas encore en fin de vie) se montait à environ 22 millions de francs au 31 décembre 2006, une somme correspondant au montant fixé pour ce fonds. La commission TAR des fabricants et importateurs analysera l'évolution du fonds TAR gros électroménagers et décidera de la stratégie à adopter lors de sa séance de printemps 2007.

Fonds TAR jouets



Fonds TAR jouets	31.12.2006	31.12.2005
Recettes		
TAR jouets	806 469,11	218 416,00
Charges		
Rétribution des centres de collecte pour les jouets	2 073,48	1 373,80
Rétribution des transporteurs pour les jouets	5 663,20	8 001,98
Rétribution des récupérateurs pour les jouets	26 394,92	34 728,90
Compensation au fonds TAR pour piles / accumulateurs	50 000,00	50 000,00
Dédommagement général fabricants, importateurs et org. commerciales	33 151,04	237,44
Total des charges de récupération	117 282,64	94 342,12
Excédent sur les jouets	689 186,47	124 073,88
Contribution aux frais d'administration de SENS	22 709,73	9 003,29
Provision pour future récupération d'appareils	666 476,74	115 070,59
Fonds TAR jouets au 31.12.2005	115 070,59	
Augmentation en 2006	666 476,74	
Fonds TAR jouets au 31.12.2006	781 547,33	

Note explicative relative au fonds TAR jouets

Comme d'habitude, interpréter l'évolution du fonds TAR jouets s'avère difficile. La première raison est que le système de saisie des données relatives aux jouets a été changé en cours d'exercice: l'analyse du panier-type a remplacé le pesage et l'auto-déclaration des récupérateurs pour fixer l'indemnisation. Il faut toutefois constater que le taux de récupération des jouets hors d'usage est très faible au regard de la quantité de jouets neufs vendus. Le fonds TAR jouets continue

d'accuser un très fort excédent, alors même qu'il existe un seuil d'exemption en dessous duquel la majorité des jouets vendus est déclarée. La commission TAR des fabricants et des importateurs a donc décidé, lors de sa séance de printemps 2006, de réduire la TAR de 50 % au 1^{er} janvier 2007 pour quatre catégories de jouets, et de 40 % pour une cinquième. Elle va suivre l'évolution de la situation en 2007 et définir, le cas échéant, des mesures complémentaires.

Fonds TAR outils et appareils de bricolage, de jardinage et de loisirs



Fonds TAR outils et appareils de bricolage, de jardinage et de loisirs	31. 12. 2006	31. 12. 2005
Recettes		
TAR outils et appareils de bricolage, jardinage et loisirs	5 717 857,79	4 380 792,85
Charges		
Rétribution des centres de collecte pour les outils	44 591,92	7 937,25
Rétribution des transporteurs pour les outils	90 853,06	37 169,71
Rétribution des récupérateurs pour les outils	327 995,60	164 640,30
Compensation au fonds TAR pour piles / accumulateurs	1 204 699,50	1 210 385,10
Dédommagement général fabricants, importateurs et org. commerciales	185 415,18	4 986,25
Total des charges de récupération	1 853 555,26	1 425 118,61
Excédent sur les outils et appareils de bricolage, jardinage et loisirs	3 864 302,53	2 955 674,24
Contribution aux frais d'administration de SENS	161 011,73	180 579,93
Provision pour future récupération d'appareils	3 703 290,80	2 775 094,31
Fonds TAR outils et appareils de bricolage, jardinage et loisirs au 31.12. 2005	2 775 094,31	
Augmentation en 2006	3 703 290,80	
Fonds TAR outils et appareils de bricolage, jardinage et loisirs au 31.12. 2006	6 478 385,11	

Note explicative relative au fonds TAR outils et appareils de bricolage, de jardinage et de loisirs

Intégrée au système de récupération SENS pour la deuxième année consécutive, la catégorie outils et appareils de bricolage, de jardinage et de loisirs a vu sa quantité plus que doubler, passant de 274 tonnes en 2005 à 680 tonnes en 2006. L'excédent 2006 a donc permis d'atteindre la réserve prescrite déjà au cours de la deuxième année. En 2006, un dédommagement

général a dès lors été concédé aussi aux fabricants et aux importateurs. L'évolution des recettes a incité la commission TAR, lors de sa séance du printemps 2006, de réduire la TAR au 1^{er} janvier 2007: de 50 % sur la majorité des appareils et de 25 à 30 % pour certaines catégories particulières.

Bilan SENS

Actif	31.12.2006	31.12.2005
Actifs circulants		
Liquidités	13 172 667,85	21 410 877,64
Débiteurs	5 357 804,80	3 403 864,10
Actifs transitoires	433 515,00	220 773,60
Total des actifs circulants	18 963 987,65	25 035 515,34
Immobilisations		
Machines et mobilier de bureau	12 000,00	15 000,00
Titres	35 032 000,00	15 703 447,00
Caution, prêts à des tiers	40 000,00	2 540,90
Total des immobilisations	35 084 000,00	15 720 987,90
Total de l'actif	54 047 987,65	40 756 503,24
Passif		
Fonds étrangers		
Créanciers	4 048 547,80	931 148,85
Passifs transitoires	3 066 016,20	3 790 890,30
Fonds de récupération		
Fonds TAR petits électroménagers	13 511 321,14	13 396 680,54
Fonds TAR gros électroménagers	21 991 608,92	15 635 943,00
Fonds TAR jouets	781 547,33	115 070,59
Fonds TAR outils et app. de bricolage, jardinage et loisirs	6 478 385,11	2 775 094,31
Total des fonds étrangers	49 877 426,50	36 644 827,59
Fonds propres		
Capital de fondation	320 000,00	320 000,00
Réserves SENS au 31.12.2005	3 791 675,65	3 791 675,65
Produit de la fortune 2006	58 885,50	
Réserves SENS au 31.12.2006	3 850 561,15	
Total des fonds propres	4 170 561,15	4 111 675,65
Total du passif	54 047 987,65	40 756 503,24

Note explicative

Titres

Les excédents des différents fonds TAR ont été régulièrement convertis en titres. Il s'agit d'obligations d'entreprises suisses et de collectivités publiques cotées en bourse.

Créanciers

Cette position concerne les compensations des charges pour INOBAT et SLRS.

Passifs transitoires

Les passifs transitoires comprennent les prestations des centres de collecte, des transporteurs et des récupérateurs pour décembre 2006.

Réserves SENS

Le produit de la fortune concernant les réserves SENS a été comptabilisé directement comme augmentation du capital propre, et ce, avec l'accord de l'organe de révision.

Compte d'exploitation SENS



Recettes	31.12.2006	31.12.2005
Contributions aux frais administratifs		
Contribution des petits électroménagers aux frais administratifs	231 876,61	517 198,17
Contribution des gros électroménagers aux frais administratifs	987 722,22	1 348 833,98
Contribution des jouets aux frais administratifs	22 709,73	9 003,29
Contribution des outils et appareils de bricolage, de jardinage et de loisirs aux frais administratifs	161 011,73	180 579,93
Contribution de SLRS aux frais administratifs	510 797,15	108 000,00
Contribution d'INOBAT aux frais administratifs	21 070,50	23 555,80
Contribution de SWICO aux frais administratifs	32 053,45	10 852,30
Total des contributions	1 967 241,39	2 198 023,47
Recettes diverses		
Contributions des récupérateurs pour l'obtention de licences	- 7 542,10	28 252,10
Recettes de récupération diverses	1 505,05	6 189,65
Produit de la fortune (2005: comptabilisé directement dans les fonds TAR)	495 587,45	
Total des recettes diverses	489 550,40	34 441,75
Total des recettes	2 456 791,79	2 232 465,22
Charges		
Total des frais d'administration du système de récupération		
Système SENS-online	128 915,51	175 287,69
Contrôle des récupérateurs, des centres de collecte, de l'entreposage et du transport	403 866,10	389 605,15
Développements, études	46 826,80	132 925,60
Relations publiques et contacts divers	415 992,55	230 442,22
Participation au WEEE Forum et relations internationales	93 605,00	82 895,16
Total des frais d'administration du système de récupération	1 089 205,96	1 011 155,82
Total des charges diverses	1 402,50	7 840,25
Frais d'administration SENS		
Conseil de fondation, assemblée des fondateurs, présidence	97 597,35	95 993,61
Charges de personnel agence principale	921 530,95	722 248,50
Agences Suisse romande et Suisse italienne	44 318,35	97 878,22
Frais de bureau, y c. amortissements	295 036,68	283 248,82
Controlling, révision des comptes	7 700,00	14 100,00
Total des frais d'administration SENS	1 366 183,33	1 213 469,15
Total des charges	2 456 791,79	2 232 465,22
Résultat du compte d'exploitation SENS	0,0	0,0

Note explicative

Produit de la fortune

En 2005, le produit de la fortune a été enregistré une seule fois comme recette dans les fonds TAR, une procédure qui n'a pas été poursuivie en 2006. Ainsi, le produit de la fortune a été à nouveau comptabilisé dans

le compte d'exploitation de la Fondation SENS. Cela permet, lorsque le résultat du compte d'exploitation est de 0,00, de diminuer d'autant les contributions des différents fonds TAR aux frais administratifs.

Compte d'exploitation SENS

Domaines d'activité neutres 2006	Charges	Recettes
Fondation suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires (SLRS)		
Recettes de la TAR luminaires et sources lumineuses		4 668 377,00
Rétribution par SLRS pour frais de récupération		3 431 385,83
Versement de la TAR par SENS à SLRS	4 668 377,00	
Frais de récupération des luminaires et sources lumineuses	3 431 385,83	
Total SLRS	8 099 762,83	8 099 762,83
SWICO		
Recettes TAR él. de loisirs / bureau, app. TIC, app. photo et de l'ind. graphique		661 826,84
Rétribution par SWICO pour les frais de transport		787 625,95
Versement de la TAR par SENS à SWICO	661 826,84	
Frais de transport pour les appareils SWICO	787 625,95	
Total SWICO	1 449 452,79	1 449 452,79
Chiffre d'affaires des domaines d'activité neutres	9 549 215,62	9 549 215,62

Rapport de l'organe de révision





Membres fondateurs

- AEW ENERGIE AG, Aarau
- AKB Aargauische Kantonalbank, Aarau
- AG für Abfallverwertung AVAG, Jaberg
- Alfred Müller AG, Baar
- Coop, Bâle
- Association suisse des fabricants et fournisseurs d'appareils électrodomestiques (FEA), Zurich
- FONDA AG, Rheinfelden
- Gustav Werder, Aarau
- Canton d'Argovie
- Fédération des coopératives Migros MGB, Zurich
- R.E.V. SM Recycling AG, Aarau
- Cabinet d'avocats Röthlisberger Vogel Bircher, Aarau
- RUAG Components, Altdorf
- St. Jakobszellerei Schuler & Cie AG, Seewen-Schwyz
- SWICO, Groupe d'intérêts Consumer Electronics (IG CE), Zurich
- Syngenta International AG, Bâle

Conseil de fondation

- Andreas Röthlisberger, président, Aarau
- Rudolf Bolliger, Association suisse des fabricants et fournisseurs d'appareils électrodomestiques (FEA), Zurich
- Viktor Haefeli, RUAG, Altdorf
- Peter Kuhn, canton d'Argovie
- Gottfried Neuhold, président FES (Union des villes suisses) / ORED (Organisme pour les problèmes d'entretien des routes, d'épuration des eaux usées et d'élimination des déchets)
- Raymond Vouillamoz*, Viège
- Brigitte Zogg, Coop, Bâle
- Ivo Huber, président de la Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires (SLRS), Berne
- Urs Röthlisberger, Robert Bosch AG, Soleure
- Ruedi Zurflüh, Association suisse des jouets (SVS), Wädenswil

* Consultant pour le TK-SENS

Agence principale

- Robert Hediger, 100 %, Dr sc. nat. EPFZ, directeur
- Corinna Schneider-Tillmann, 90 %, directrice adjointe, gestion des fonds TAR
- Linda Touré, 70 %, décomptes TAR, encaissements et contrôle
- Regula Löffler, 40 %, administration TAR
- Heidi Luck, 20 %, administration TAR
- Kathrin Siegfried, 100 %, secrétariat, comptabilité, suivi des communes
- Peter Schürch, 90 %, gestionnaire système pour la récupération et le système SENS-online
- Robin Unterweger, 80 %, contrôle et facturation des prestations
- Daniel Gasser, 80 %, responsable du suivi des centres de collecte, responsable des formations SENS, assistant de projet
- Doris Schmidli, travaux d'expédition

SENS Suisse romande

- Pascal Blum, Yverdon-les-Bains

SENS Suisse italienne

- Catherine Fischer (jusqu'à 2006), Laura Spaini (depuis 2007), Monte Carasso

Organe de révision

- Paul Gruber & Partner Treuhand AG, Bahnhofstrasse 78, 5001 Aarau

SENS interne



Commission TAR

Une fois par année, la commission TAR met à jour la liste officielle des appareils soumis à la TAR et détermine le montant de la TAR, ainsi que le niveau de rétribution des prestations de récupération (collecte, transport et traitement). Elle est composée des représentants de branche suivants:

	Catégories d'appareils
• Guido Bizzozero, Black&Decker (Switzerland) AG, Schlieren	outils électriques
• Stephan Büsser, Tooltechnic System (Schweiz) AG, Dietikon	outils électriques
• Ferdinand Haag, Dabag GmbH, Gossau	outils électriques
• Jürg Dummermuth, Manor SA, Bâle	appareils E+E
• Markus Gauch, FUST AG, Niederwangen	appareils E+E
• Hansjörg Kohli, Interdiscount, Jegenstorf	appareils E+E
• Christine Luther, MGB, Zurich	appareils E+E
• Peter Stefani, Carrefour und Jumbo-Markt AG, Dietlikon	appareils E+E
• Brigitte Zogg, Coop, Bâle	appareils E+E
• Kurt Haag, Electrolux SA, Zurich	gros électroménagers
• Hans Mazzoleni, V-Zug SA, Zoug	gros électroménagers
• Marco Testorelli, BSH Hausgeräte AG, Geroldswil	gros électroménagers
• Paul Langlotz, Philips SA, Zurich	petits électroménagers
• Eugen Wettstein, Rotel AG, Aarburg	petits électroménagers
• Stephan Thommen, SLRS, Berne	luminaires, s. lumin.
• Jean Pierre Gerber, Waldmeier SA, Bâle	jouets
• Ruedi Zurflüh, Association suisse des jouets (SVS)	jouets
• Corinna Schneider-Tillmann, SENS, Zurich (secrétariat)	
• Robert Hediger, SENS, Zurich (présidence)	

Commission d'experts «Récupération»

La commission d'experts sert de plateforme d'information et de discussion entre SENS et ses récupérateurs officiels. Elle facilite la communication avec les récupérateurs, les ateliers de démontage et les centres de collecte et leur permet de partager leurs expériences. Elle délibère avec le TK-SENS sur les exigences en matière de récupération et sur les systèmes de surveillance et d'établissement des rapports, mais ne dispose d'aucune compétence décisionnelle dans le cadre du système SENS. Ses membres sont les suivants:

	Représentant de:
• Viktor Haefeli, RUAG Components, Altdorf	récupérateurs
• Bernard Loosli, FVG, Soleure	récupérateurs
• Peter Saner, Fonda AG, Rheinfelden	récupérateurs
• Hans-Peter Kuster, Schönenberger Recycling, Lichtensteig	centres de collecte
• Erhard Hug, Roos + Partner AG, Lucerne	TK-SENS
• Ueli Kasser, Büro für Umweltchemie, Zurich	TK-SENS
• Peter Schürch, SENS, Zurich (secrétariat)	SENS
• Robert Hediger, SENS, Zurich (présidence)	SENS

Remerciements



SENS adresse un grand merci:

Fabricants, importateurs et leurs associations de branche

- Association FEA
- SLRS
- SVS
- SWICO
- Association pour la promotion des sèche-linge à air ambiant (Verband für die Förderung der Raumluft-Wäschetrockner, VRWT)
- Groupe de travail de la branche des outils et appareils de bricolage, de jardinage et de loisirs
- Association suisse du commerce de la quincaillerie et des articles de ménage (AQS)

Commerces et grands distributeurs

- Carrefour, Conforama, Coop, Fust, Interdiscount, Jumbo, Manor, MediaMarkt, Migros
- Swiss Retail Federation (SRF) et ses membres
- Commerces spécialisés pour leur service de reprise convivial à la clientèle

Responsables de la récupération

- Association professionnelle des récupérateurs OREA (FVG), plateforme de communication et centre de compétences des récupérateurs d'appareils électriques ou électroniques
- Centres de collecte et transporteurs
- Récupérateurs et leurs membres de la commission d'experts

Pouvoirs publics

- Office fédéral de l'environnement (OFEV), cantons et communes qui rendent la population attentive aux possibilités de récupération respectueuses de l'environnement

Enfin, SENS remercie

les consommateurs, pour leur engagement déterminant, et

les experts indépendants de l'organe de contrôle (TK-SENS), dont les connaissances et l'assiduité sont garantes d'un niveau de qualité toujours plus élevé en matière de valorisation.

Aarau, Zurich, juin 2007

Fondation SENS



Le directeur

Le président

Qui participe?



Le système de récupération SENS n'existerait simplement pas sans l'engagement et la prise de responsabilité des entreprises et organismes économiques énumérés ci-dessous.

Fabricants/importateurs, associations de branche et organisations commerciales

A. & J. Stöckli AG
A. Kuster Sirocco-Kaffee AG
A & M Electric Tools (Schweiz) AG
Adrian Michel AG
Aerial GmbH
AKA-Leuchten AG
AL-KO KOBER AG
Alessi S.P.A.
Alfauna AG
Alno (Schweiz) AG
AMG Elektronik GmbH
Amici Caffè
Amsler
Amsler & Co. AG
Armin Schmid
Arnold Winkler
Arwico AG
ATA DMS SA
Atelier Goldner Schnitt AG
Athleticum Sportmarkets AG
Attilum
B & E Lance
Bader Versand Schweiz AG
Ballon-Müller AG
Bauhaus Schweiz AG
Bauknecht AG
Bauwelt Vision GmbH
Bernina (Schweiz) AG
Biax-Maschinen GmbH
Biomed AG
Birchmeier Sprühtechnik AG
Black & Decker Switzerland AG
Blaser + Trösch AG
Bläuer Möbelfabrik AG
Bleko SA
BLW-Lichttechnik
Bontempi Sigma SPA
Bonum AG
Bösch Maschinenbau
Brabantia AG
Brandt Suisse SA
Brita Wasserfilter AG
Brother (Schweiz) AG
Brühwiler Maschinen AG
BSH Hausgeräte AG
Bucher und Walt SA
C & O Distribution de Produits Informatique
Calmothem AG
Camping Gaz (Schweiz) AG
Candy Hoover AG
Caravan- und Reisemobiltechnik GmbH
Carletto AG
Carlit + Ravensburger AG
CED AG
Ceka Elektrowerkzeuge AG + Co. KG
Cerjo SA
Chalut Green Service SA
Chris Sports Systems AG
CIPAG SA
Coca-Cola Beverages AG
Cofimar SA
Comtel AG
Concept2 (Schweiz) GmbH
Conforama Direction SA
Constri AG
Coop
Coplax AG
Cornelia Versand GmbH
Cozzio Handels GmbH
Crown Technics LTD
Dany MM Natura
Delica AG
Delphin-Amaزونia AG
Denner AG
Distrelec AG
Distributis AG, Dietlikon
DKB Household AG
Dobi Inter AG
Dome Line SA
Dometic GmbH
Domotec AG
DS-Derendinger AG
Dyson SA
e + h Services AG
Ecobar AG
Edelweiss Handelsunternehmung
Eden Wohnideen
Edizioni Design (Svizzera) Sagl
EEV Schweiz. Elektro-Einkaufs-
Vereinigung
Eglo Schweiz AG
EHT Haustechnik AG
Eigenmann AG
Einhell Schweiz AG
Eisemann Schweiz GmbH
EK Inter AG
Elbro AG
Eldom Rothrist AG
Electro Soft AG
Electrolux AG
Electroplast SA
Elektra Zürich AG
Elektro-Ulmann
Elettromara
EM Elektro-Material AG
Ernst Rickli AG
Esco Schönmann AG
Estec AG
Esylux AG
Etablissements Darty SA
Etienne AG
Eurodis SA
Euroflex AG
Export-Union GmbH
F. Gehrig AG
F. G. Ritter AG
F. T. Sonderegger AG
Fabotech Handels AG
FEA
Fein (Suisse) AG
Folag AG
Fors AG
Forster Küchen- & Kühltechnik AG
Fortura AG
Franke Küchentechnik AG
Freelight AG



FRESA AG
 Friedrich Duss
 Frigel AG
 Froid Widmer SA
 Fuhrer + Bachmann AG
 Fust AG
 Gallagher Schweiz AG
 GAMAS AG
 Gardena (Schweiz) AG
 Gas-Center M. Honegger AG
 Geberit Vertriebs AG
 Gebr. Märklin & Cie. GmbH
 Gebr. R. + W. Baldinger AG
 Gecko Supply GmbH
 Gerussi P. + U.
 GKM Gewerbekühlmöbel AG
 GMC Trading AG
 go-Tools GmbH
 Graupner GmbH & Co. KG
 Griesser Kältetechnik GmbH
 Groupe SEB Schweiz GmbH
 H. Siegrist-Import AG
 Hagro
 Hasbro (Schweiz) AG
 Hegner AG
 Hegra AG
 Heinrich Heine Handelsgesellschaft AG
 Henkel & Cie. AG
 Henz AG
 Hermann Kuhn AG
 Hilti (Schweiz) AG
 Hinti GmbH
 Hometec AG
 Honda (Suisse SA)
 Horego AG
 Hornbach Baumarkt (Schweiz) AG
 HSM GmbH + Co. KG
 Husqvarna Schweiz AG
 IKEA AG
 ILSEBO Handels AG
 Importazione elettrodomestici
 Indesit Company International
 Inhaus AG
 Innotrade AG
 Innovesta AG
 Inobat
 Interdiscount
 Interio
 intraform
 iRobotics GmbH
 J. Wagner AG
 Joe Forrest SAGL
 Johema AG
 John Lay Electronics AG
 Johnson & Johnson AG
 Joker AG
 Jos. Styger AG
 Josef Burri AG
 Jumbo-Markt AG, Dietlikon
 JURA Elektroapparate AG
 Jysk GmbH
 K. Mösch AG
 KaliKlima SA
 Kärcher AG
 KAZ Hausgeräte GmbH
 Keller Martigny SA
 Kenwood Schumpf AG
 Kertész Kabel AG
 Kinderparadies GmbH
 KLIMAWATT AG
 Kraftwerk Europe AG
 Krucker Partner AG
 Krüger + Co. AG
 KS Tools AG
 Kuhn Rikon AG
 La Générale du Froid SA
 La Semeuse
 Lampen-Shop
 Lampen-Shop AG
 Lasolux AG
 LauraStar SA
 Lectra Technik AG
 Lego Schweiz AG
 Lemag Leuchten AG
 Lerch Beleuchtungskörper AG
 Levo Batterien AG
 Lichtfabrik 67 AG
 Lifeware Rheintal AG
 Light Medical
 LIGO ELECTRIC SA
 LIMEX Handels GmbH
 Limmat Handelshaus AG
 Lipo Möbelposten AG
 Locher Trade RG AG
 Longlite Technologies AG
 Lübra Apparatebau AG
 Lufttechnik + Metallbau AG
 Lumess AG
 Lumi-R
 Lumina Light Sàrl
 LUNOR G. Kull AG
 m & b AG Verkaufssupport
 M. Schönenberger AG
 M. Züblin AG
 Makita SA
 Manor AG
 Mantis GmbH
 Marcel Csuka Zürich
 Marcel Weber AG
 Martec Handels AG
 MASSIVE AG
 Mato Suisse GmbH
 Mattel AG
 Max Bersinger AG
 Max Bertschinger AG
 Max Hauri AG
 Media Markt Verwaltungs AG
 Meili Trading AG
 Melitta GmbH
 Menagros SA
 Merker AG
 Metabo (Schweiz) AG
 Metall & Licht
 Miele AG
 Migros-Genossenschafts-Bund MGB
 Minibar Enterprises AG
 Möbel Pfister AG
 Moc AG Import
 Modellbahn-Boutique

Qui partecipa?

Modellbauland Hauptwil
Modellbaustudio Born GmbH
Mondilux AG
Montagetchnik Berner AG
Montena Lighting SA
Moonlight Swiss
MTC Elettrodomestici SA
MTD Schweiz AG
Müller Handels AG Schweiz
Nebus AG
Neckermann Versand AG
Neogard AG
Nestlé Suisse SA
Newspeed AG
Nimex AG
Nitem enterprise sarl
Nouvel AG
Novelan AG
Novissa Haushaltgeräte AG
OBI Systemzentrale Schweiz GmbH
Office Factory AG
Office World AG
Olina Küchen
OPO Oeschger AG
Optelma Production AG
Opti Link AG
Ornalux AG
OS Technology AG / SA
Paka S.A.
PAN:CON GmbH
Paul Forrer AG
PCT Marketing AG
Peter Hold AG
petos handels gmbh
Pferd-Vitex (Schweiz) AG
Pharsana SA
Philip Morris SA
Philips AG
Pixie Loisirs SA
PlantCare AG
Plaston AG
Playmobil Swiss GmbH
Prima Swiss GmbH
Pro-Idee Catalog GmbH
Probst + Eggimann AG
Procter and Gamble Switzerland SARL
Prodemo SA
Prolite GmbH
Promena AG
Promo Sagl
Protex Medical AG
PSS Ventilationsgeräte GmbH
Puag AG
PVG Schweiz AG
Qonix SA
Quelle Versand AG
R. Hunziker AG
Ralph Jauch
Rauber AG
Reiner Langendorf
Revotool AG
Riesen Reinlufttechnik GmbH
Riva + Kunzmann AG
RL Handels AG
RM Lichtsysteme GmbH
Roadstar Management SA
Robbe Modellsport GmbH & Co. KG
Robert Bosch AG
Roco Modellspielwaren GmbH
RoecK AG
Roesch Electric AG
Roland Zumstein & Co
Romang Handels AG
Rotel AG
Roth-Kippe AG
Rothenberger (Schweiz) AG
Rowa Huwiler AG
SAECO AG
Schaufelberger AG
Schulthess Maschinen AG
Schwab GmbH & Co KG
Selzam AG
Service 7000 AG
Sharp Electronics (Schweiz) AG
SIBIR Haushalttechnik AG
Sibir SA
Simba / Dickie (Switzerland) AG
Sir Heian AG
SLRS
SMC Vertriebs GmbH
Snowlife Nando Pajarola AG
Sodimer SA
Solis AG
SoundPee GmbH
Spectrum Brands Schweiz GmbH
Spichtig AG
SRF
Stadler Form Aktiengesellschaft
STAG ICP AG
Star Unity AG
Steinemann AG
Stiebel Eltron AG
Stihl Vertriebs AG
Störi Mantel
Styleboiler AG
Subag Tech AG
Subra Trading AG
Sumatrix AG
SVS
SWICO
Swiss Water System (SWS) AG
Swissgames
Swisslux AG
Swissmenage GmbH
SYSTECH AG
System Partner Autoteile GmbH & Co.
T. C. T. Treuco Trust
Tapeten Spörrli AG
Tchibo Direct GmbH
Tchibo (Schweiz) AG
Techno AG
Tegro Stinnes Logistics
TEK-HOBY SA
Telion AG
Thurnherr Vertretungen
Tiba AG
Timberpoint GmbH
Tobler Haustechnik AG
Tool AG
Toptip
Toymania Co.
Toys "R" Us AG
Train Store Wellig
TRAITEMENTS THERMIQUE SA
Transtronic AG
Trisa Electro AG
Trisport AG
Tritec AG
Trock Tech Entfeuchtungstechnik
TRUMPF Grüsch AG
TTS Tooltechnic Systems AG & Co. KG
UHU (SCHWEIZ) AG
Ultratone
Uvex (Schweiz) AG
Uzin Tyro AG
V-ZUG AG
Valora AG

Vedia SA
Velum Schweiz GmbH
Venta Luftwäscher AG
Ventax SA
Veseg GmbH
Visiolux GmbH
Vitakraft AG
Vivosan AG
Von Wartburg Licht
VRWT
VSE
VSM Switzerland GmbH
WAECO (Schweiz) AG
Waldmeier AG
Wate AG
Wega Nova AG
White House AG
Wibotherm Schweiz GmbH
Wolf Garten Schweiz AG
Würth AG
Wycom AG
Zerfass GmbH
Zimmermann AG
Zoo-Ring AG

Récupérateurs officiels SENS

A & M AG
Abbé SA
Almeta AG
AVO Wiederkehr Recycling AG
Bühlmann Recycling AG
Cablofer Bex SA
CEREN AG
Citron AG
DELA (Suisse) S.A.
DRISA Entsorgungs AG
E. Flückiger AG
edi Entsorgungsdienste AG
FONDA AG
HS Mühle Recycling AG
IMMARK AG
JOB ECO SA
Karl Kaufmann AG
LUMIREC SA
Markus Schiess AG
Max Maag AG
MétaBader Sàrl
RDS SA (BIRD)
Reinhard AG
REMONDIS Schweiz AG
RUAG Components
Schläpfer Altmetall AG
Schönenberger Recycling & Transport AG
SM Recycling AG
Solenthaler Recycling AG
Thevenaz-Leduc SA
Thommen AG
Tonner-Altstoff AG
Wiederkehr Recyling AG

Ateliers de démontage

A. Vögele u. Söhne Recycling AG
Alfred Hösli AG
Arnold Schmid
Autoverwertung Pfiffner
Bleiker Georges GmbH
Boss Elektro-Recycling
Bowald Martin
Caritas Jura
Caritas Ticino
Commune de Villars-sur-Glâne
Dietiker Metallhandel AG
Dock Arbon GmbH
Eco Grischun
EDW Bitsch
Elkuch Josef AG
ESRA
Franz Kaufmann
Gebr. Iten AG
Haldimann AG
Innorec
JOB ECO SA
Job Training
Kannenfeld-Werkstätte
Kurt Landolt
Landheim Brüttsellen
LETPack
Projekt Leuchtturm
Projunip
Schriber + Schmid GmbH
Stadt Langenthal
Stiftung Brändi
Stiftung Business House
Stiftung Contact
Stiftung für Arbeit
Stiftung Impuls
Stiftung Wendepunkt
Stollenwerkstatt
Storchenstrasse
Strafanstalt Schöngrün
Therapiezentrum «Im Schache»
UniFAir GmbH
VAM
Velostation Burgdorf Dienstleistungen
Verein Vulkaro
Werkstatt Recyclo SNH
WTL Recycling Zentrum Linthgebiet
ZSGE-Arbeitsbetriebe

Qui participe?

Transporteurs accrédités SENS

A & M AG
ABBE S.A.
Alain Kalbermatter
Almeta AG
Altola AG
Angelo Raetzo AG
AREC Abfall-Recycling Bern AG
AVO Wiederkehr Recycling AG
Bader Charles
Bader Jimmy
Bader Michel
Bader Robert
Béat Zweili Recyclage Sàrl
Beck & Co Umwelt AG
Bernard Hitter Récupération
Birchler et Fils
Birchler Reynald
Borter Transport AG
Bruderer Transport
Bühlmann Recycling AG
Bumann Alteisen Metalle
Cablofer Bex SA
CEREN AG
Charles Kaufmann SA
Cherix
Chiresa AG
Citron AG
Clavien Bertrand
Clavien Scrap Métal Sarl
Coquoz Jean-Claude
CRIDEC SA
DELA (Suisse) SA
DRISA Entsorgungs AG
E. Flückiger AG
E. Müller AG
edi Entsorgungsdienste AG
Ernst Gerster
Favre & Studer SA
Favre SA
FONDA AG
Francey Services SA
Frey Josef AG
FUST AG
Gebr. Bumann + Söhne
Goutte Récupération SA
H. Spaeti AG
Häfeli-Brügger AG
Häuselmann AG
Hediger Recycling AG
HS Mühle Recycling AG
IMMARK AG
Jaeger & Bosshard SA
JOB ECO SA
Jost Transport GmbH
Karl Kaufmann AG
Kehrichtabfuhr Oberwallis
Lagerhäuser Aarau
LUMIREC SA
M. F. Hügler AG
Markus Schiess AG
Max Maag AG
MétaBader Sàrl
Migros Genossenschaft Luzern
Migros Neuchâtel-Fribourg
Morisod Transports
Neue AGIR AG
OM Recyclage
P. Perraudin
Perret SA
RDS SA (BIRD)
Récupération R.G. SA
Recycling SA
Recycling Valorisation de Matières SA
Reinhard AG
REMONDIS Schweiz AG
Retripa
Rossier Samuel Transports SA
RUAG Components
Ruppen Transports
Schlöpfer Altmetall AG
Schnider AG
Schönenberger Recycling & Transport AG
Schriber & Schmid
Serbeco SA
SM Recycling AG
Solenthaler Recycling AG
SOVAG Sonderabfallverwertungs-AG
Steuble Entsorgung
Steve Birchler
Thevenaz Leduc SA
Thommen AG
Tonner-Altstoff AG
Transporteur en Valais
Trottet Récupération SA
Vogel José Transports
Wiederkehr Recycling AG
ZEBA



Editeur:
Fondation SENS

Equipe de rédaction:
Robert Hediger, Roland Nagel, Pieter Poldervaart

Traduction:
Ecoservices (Yverdon) Sàrl, Yverdon-les-Bains (d/f)
Maria Antonietta Conradin, Oberrieden (d/i)
Peter Case, Heimenschwand (d/e)

Photographies:
Nina Mann, Fotografisches Atelier, Zurich
Jürg Schmid, Atelier H7, Winterthur

Mise en page / illustrations / graphisme:
Baldinger & Baldinger AG, Aarau

Lithographie:
digicom, digitale medien ag, Effretikon

Impression:
PrintWork, Winterthur

Imprimé sur papier Cyclus, recyclé et exempt de chlore.

Tirage: 5500

Le rapport d'activité est publié en allemand, français, italien et anglais.

Le rapport technique de l'organe de contrôle technique SENS (TK-SENS) relatif à la récupération des appareils électriques et électroniques est intégré au rapport d'activité.

www.sens.ch

Toutes les publications SENS d'actualité peuvent également être consultées sur le site www.sens.ch

© Copyright SENS

Impression souhaitée avec mention de la source et copie à SENS, Obstgartenstrasse 28, 8006 Zurich

Présidence SENS

Andreas Röthlisberger
Jurastrasse 4,
Case postale
5001 Aarau
Tél. 062 824 23 23
Fax 062 824 23 22
Courriel president@sens.ch

Agence principale

SENS
Robert Hediger
Obstgartenstrasse 28
8006 Zurich
Tél. 043 255 20 00
Fax 043 255 20 01
Courriel entsorgung@sens.ch
www.sens.ch

SENS Suisse romande

Pascal Blum
Ecoservices (Yverdon) Sàrl
Rue des Pêcheurs 8a
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 424 20 44
Fax 024 424 20 49
Courriel recuperation@sens.ch

SENS Suisse italienne

Laura Spaini
Via er Puzzetascia 2
6513 Monte Carasso
Tél. 091 829 09 01
Fax 091 829 16 81
Courriel recupero@sens.ch